

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2025
Délibération n°148

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 décembre, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame MOREAU Gaëlle, Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, CHERFILS Jacqueline, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, JEANNE Virginie, KIRKYACHARIAN Luc, MOREAU Gaëlle, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à KIRKYACHARIAN Luc, GIRAUD Mathieu à GRANET Alice, VIESSANT Celine à MOREAU Gaëlle

Excusé sans procuration : MOSSO Veronique, VERNET Laurent Absents : COQUILLAT Catherine, MOUGIN Remi

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

OBJET : ENGAGEMENT DU QUART DE L'INVESTISSEMENT M57 BUDGET PRINCIPAL

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits ouverts sont les suivants :

	N° autorisation de programme	N° opération	Nom d'opération	Chapitre 20		Chapitre 21	
				BP 2025	Crédit ouvert Budget 2026	BP 2025	Crédit ouvert Budget 2026
Autorisation de programme RBF = 1/3 de l'investissement 2025	2025-01	OP110	Création d'une école	334 500,00 €	111 500,00 €	606 856,00 €	202 285,33 €
	2025-02	OP2201	Confortement chapelle du Villard	36 000,00 €	12 000,00 €	157 071,75 €	52 357,25 €
		OP417	Restauration chapelle Ailefroide	20 000,00 €	6 666,67 €	53 000,00 €	17 666,67 €
	2025-03	OP107	Eclairage public	20 000,00 €	6 666,67 €	165 000,00 €	55 000,00 €
	2025-04	OP375	Plateau des Essarts	45 000,00 €	15 000,00 €		- €
Opération = 1/4 de l'investissement 2025		OP103	Rénovation des Bâtiments	11 000,00 €	2 750,00 €	541 157,75 €	135 289,44 €
		OP108	Risques naturels	32 000,00 €	8 000,00 €	2 100 787,66 €	525 196,92 €
		OP111	Parkings communaux	5 000,00 €	1 250,00 €	55 000,00 €	13 750,00 €
		OP1801	Alpages communaux		- €	54 875,80 €	13 718,95 €
		OP2101	Budget participatif		- €	15 000,00 €	3 750,00 €
Non affectée dans une autorisation de programme ou une opération non reconduite				76 850,00 €	19 212,50 €	482 754,76 €	120 688,69 €
Total				580 350,00 €	183 045,83 €	4 231 503,72 €	1 139 703,24 €

Sont exclus du calcul : Les opérations d'ordre et les restes à réaliser

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal après avoir délibéré à décide :

D'autoriser jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2026 Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

